

	Procédure		Référence	PROC-00979		
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL)</b>			Version	01	Page 1 sur 6
				Applicable le	24/05/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation		
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER		

Seule la version électronique du document est valide

## Sommaire

<b>1. Objet</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Domaine d'application</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Référence(s) et document(s) annexe(s)</b> .....	<b>2</b>
3.1. Référence(s) .....	2
3.1.1. <i>Références documents internes</i> .....	2
3.1.2. <i>Références externes</i> .....	2
3.2. Document(s) annexe(s).....	2
<b>4. Définitions et abréviations</b> .....	<b>2</b>
<b>5. Responsabilités et personnes ressources</b> .....	<b>2</b>
5.1. Responsabilités.....	2
5.2. Personnes ressources .....	2
5.2.1. <i>Participants à la rédaction</i> .....	2
5.2.2. <i>Référents</i> .....	3
<b>6. Diffusion</b> .....	<b>3</b>
<b>7. Contenu</b> .....	<b>3</b>
7.1. Prescription de l'examen : .....	3
7.2. Validation de l'examen : .....	3
7.3. Convocation du patient : .....	3
7.4. Matériels nécessaires : .....	4
7.5. Prise en charge du patient par l'IDE de l'UMA Pédiatrique : .....	4
7.6. Préparation du patient : .....	4
7.6.1. <i>Situations pouvant entraîner l'annulation de l'exploration</i> .....	4
7.6.2. <i>Vidange de vessie – réception des urines collectées par le patient</i> .....	4
7.6.3. <i>Préparation de l'injection d'Iohexol (OMNIPAQUE®)</i> .....	4
7.7. Protocole de l'exploration fonctionnelle rénale .....	4
7.7.1.1 Prélèvements sanguins : .....	4
7.7.1.2 Injection de l'OMNIPAQUE®.....	5
7.7.1.3 Déroulement du protocole .....	5
7.8. Envoi des échantillons .....	5
7.9. Délai de rendu des résultats et du compte-rendu .....	5
<b>8. Annexe</b> .....	<b>6</b>

	Procédure		Référence	PROC-00979	
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL)</b>		Version	01	Page 2 sur 6
			Applicable le	24/05/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER	

Seule la version électronique du document est valide

## 1. Objet

Description de la réalisation d'une clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/ml) réalisée au service d'UMA pédiatrique. Cet examen sera également appelé dans le document : exploration fonctionnelle rénale.

## 2. Domaine d'application

- Infirmière coordonnatrice de l'UMA
- Cadre services de l'UMA pédiatrique
- Médecins et Internes de l'UMA pédiatrique
- IDE UMA pédiatrique
- Cadres du laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- TLM de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition (UF : métabolisme)
- Ingénieur de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- Biologistes de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition

## 3. Référence(s) et document(s) annexe(s)

### 3.1. Référence(s)

#### 3.1.1. *Références documents internes*

Manuel de prélèvement

#### 3.1.2. *Références externes*

Titre et référence des documents qui conduisent au concept de la procédure ou du mode opératoire (textes)

### 3.2. Document(s) annexe(s)

Feuille de paillasse : Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; Référence FT-02663

## 4. Définitions et abréviations

iohexol a pour nom commercial « OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL »

## 5. Responsabilités et personnes ressources

### 5.1. Responsabilités

#### Médecins et Internes de l'UMA pédiatrique :

- Evaluation de la pertinence de la prescription de l'examen biologique
- Prescription du lithium
- Examen clinique et surveillance du patient pendant l'exploration.

#### TLM et Ingénieur de la structure biochimie biologie moléculaire nutrition :

- Réception et traitement des prélèvements liés à l'exploration.
- Dosages de l'iohexol

#### Biologistes

- Validation et interprétation des résultats de l'exploration fonctionnelle rénale
- Dialogue clinico-biologique avec les prescripteurs

### 5.2. Personnes ressources

#### 5.2.1. *Participants à la rédaction*

Dr. Zakia AIT DJAFER ; Dr. Abderrahim OUSSALAH

	Procédure		Référence	PROC-00979	
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL)</b>		Version	01	Page 3 sur 6
			Applicable le	24/05/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER	

Seule la version électronique du document est valide

### 5.2.2. Référents

Dr. Zakia AIT DJAFER ; Dr. Abderrahim OUSSALAH ; Pr. Rosa-Maria RODRIGUEZ

## 6. Diffusion

- Infirmière coordonnatrice de l'UMA
- Cadre services de l'UMA pédiatrique
- Médecins et Internes de l'UMA pédiatrique
- IDE UMA pédiatrique
- Cadres du laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- TLM de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition (UF : métabolisme)
- Ingénieur de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition
- Biologistes de la structure de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition

## 7. Contenu

### 7.1. Prescription de l'examen :

- Les demandes d'explorations fonctionnelles rénales sont réalisées par les cliniciens prescripteurs du CHRU de Nancy ou extérieurs pour les patients adultes ou enfants auprès de l'infirmière coordinatrice (Annexe, étape #1).
- Toute demande est formalisée par un courrier médical justifiant la demande et rappelant tous les éléments nécessaires à la prise en charge du patient. Le courrier doit également préciser les antécédents d'allergie connue aux produits de contraste iodés. **Il est à noter que la réalisation d'une exploration fonctionnelle rénale implique l'absence d'injection d'un produit de contraste iodé au cours des 15 jours précédant l'examen.** Cet élément est formellement vérifié par l'interne le jour de l'exploration fonctionnelle rénale.

### 7.2. Validation de l'examen :

- La secrétaire de néphro-dialyse infantile soumet la demande au médecin senior référent (étape #2).
- Le médecin senior référent valide (étape #3) la demande et fait une ordonnance de TERALITHE® 250 mg en fonction du poids, selon le schéma suivant :
  - Poids ≤ 50 kg : 1 comprimé de 250 mg à prendre la veille de l'examen entre 20h et 21h ;
  - Poids > 50 kg : 2 comprimés de 250 mg à prendre la veille de l'examen entre 20h et 21h.

### 7.3. Convocation du patient :

- Après validation de l'examen par le médecin senior référent, la secrétaire de néphro-dialyse informe l'infirmière de programmation et lui remet la prescription du TERALITHE® 250 mg (étape #4) ;
- **L'infirmière de programmation :**
  - Fixe un RDV via Dx Planning en fonction des disponibilités de créneaux et informe le patient (étape #5);
  - Envoie par courrier au patient contenant (étape #5):
    - La convocation pour l'exploration fonctionnelle rénale ;
    - Les consignes de recueil des urines jour et nuit ;
    - La prescription du TERALITHE® 250 mg faite par le médecin senior référent.
- **L'IDE de l'UMA :**
  - Prend connaissance du RDV via Dx Planning ;
  - Appelle le patient dans un délai de 3 à 4 jours avant son RDV pour s'assurer que les consignes soient bien prises en compte (étape #6)
- **Le Laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition :**
  - Prends connaissance de l'exploration prévue par l'infirmière de programmation via Dx Planning ;
  - Organise les tests au sein du laboratoire.

	Procédure		Référence	PROC-00979	
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL)</b>		Version	01	Page 4 sur 6
			Applicable le	24/05/2019	
Rédaction		Vérification		Approbation	
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER	

Seule la version électronique du document est valide

## 7.4. Matériels nécessaires :

- Régulièrement s'assurer que tous les matériels nécessaires à l'examen sont présents au sein du service :
  - OMNIPAQUE 300mg/mL (flacons de 10 mL)
  - Sérum physiologique
  - Epicrâniennes
  - Tubes héparine bouchon vert
  - Tubes sec bouchon rouge
  - Tubes urines bouchon beige
  - Balance de précision (en état de marche)
- Le cadre de l'UMA pédiatrique s'assure de la disponibilité du matériel nécessaire à l'exploration.

## 7.5. Prise en charge du patient par l'IDE de l'UMA Pédiatrique :

- L'IDE de l'UMA pédiatrique reçoit le patient et le prend en charge selon les consignes du document « **Feuille de paillasse : Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; Référence FT-02663** ».

## 7.6. Préparation du patient :

### 7.6.1. Situations pouvant entraîner l'annulation de l'exploration

- Intolérance ou allergie à l'iode connue, rapportée par le patient ;
- Réalisation d'un examen impliquant l'injection de produit de contraste iodé dans les 15 jours précédant l'examen ;
- Syndrome infectieux en cours ;
- Perte du produit d'injection (OMNIPAQUE®) lors de son administration ;
- Survenue d'une réaction d'intolérance lors de l'administration de l'OMNIPAQUE®.

### 7.6.2. Vidange de vessie – réception des urines collectées par le patient

Compléter : **Feuille de paillasse : Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; Référence FT-02663**

### 7.6.3. Préparation de l'injection d'iohexol (OMNIPAQUE®)

- Noter la référence du lot d'OMNIPAQUE® (vérifier la péremption et l'intégrité du produit)
  - Dans une seringue de 10 mL : prélever 6 mL d'OMNIPAQUE
  - Replacer la seringue dans son emballage
  - Peser l'ensemble sur la balance de précision
  - Noter la valeur sur la feuille de paillasse (FT-02663) à l'item « poids de la seringue préparée contenant 6 mL d'OMNIPAQUE® »
  - Préparer une seringue de 10 mL de sérum physiologique pour rincer.

## 7.7. Protocole de l'exploration fonctionnelle rénale

### 7.7.1.1 Prélèvements sanguins :

- Sur une épicroânienne prélever : 1 tube sec et 1 tube hépariné identifiés aux coordonnées du patient avec l'indication « **Clearance iohexol ST** », ces prélèvements seront acheminés dans un délai maximal d'une heure au laboratoire Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition avec les prélèvements urinaires réalisés précédemment (cf. chapitre 7.6.2).

	Procédure		Référence	PROC-00979		
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL)</b>		Version	01	Page 5 sur 6	
			Applicable le	24/05/2019		
Rédaction		Vérification		Approbation		
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER		

Seule la version électronique du document est valide

### 7.7.1.2 Injection de l'OMNIPAQUE®

- A l'aide de l'épicrânienne qui a servi aux prélèvements, injecter l'OMNIPAQUE® IV sur une durée de 30-60 secondes.
-  Attention : le produit est « visqueux », **injecter lentement et veiller à l'absence de fuite du produit.**
- **METTRE EN ROUTE LE CHRONOMETRE dès le début de l'injection (cf. Référence FT-02663).**
- A la suite de l'injection des 6 mL d'OMNIPAQUE®, injecter, rincer avec le sérum physiologique et enlever l'épicrânienne.
- Remettre la seringue vide d'OMNIPAQUE® dans son emballage (comme initialement) et peser l'ensemble sur la même balance de précision.
- Noter la valeur sur la feuille de paillasse (FT-02663) à l'item « Poids de la seringue après injection d'OMNIPAQUE® ».

### 7.7.1.3 Déroulement du protocole

- Poser un cathlon sur le bras controlatéral à l'injection de l'OMNIPAQUE® afin de pouvoir réaliser les prélèvements sanguins aux intervalles suivants post-injection d'OMNIPAQUE : 2h (S1), 3h (S2), 4h (S3) et 5h (S4).
- Réaliser des prélèvements sanguins et urinaires selon les consignes de la Feuille de paillasse (FT-02663). Une attention particulière est prêtée au respect des délais de prélèvements selon la Feuille de paillasse.
- Tout prélèvement devra être identifié au fur et à mesure afin d'éviter les confusions dans les temps de prélèvements : S1, S2, S3, S4.

## 7.8. Envoi des échantillons

- Les échantillons sont adressés au Laboratoire de Biochimie Biologie Moléculaire Nutrition.
- L'IDE en charge de l'exploration fonctionnelle rénale envoie les prélèvements accompagnés d'une planche d'étiquettes du patient selon le programme ci-dessous :
  - 1er envoi des prélèvements :
    - Echantillons urines de jour (UJ), urines de nuit (UN), urines à l'arrivée (UA), urines des 24 heures (U24) et de sang avant l'injection de l'OMNIPAQUE (sang témoin, ST).
    - Documents d'accompagnement :
      - Copie de la **Feuille de paillasse : Clearance de l'iohexol (OMNIPAQUE® 300 mg d'I/mL) ; Référence FT-02663** complétée jusqu'au cadran « Recueil des urines avant l'exploration » ;
      - Planche d'étiquettes.
  - 2<sup>e</sup> envoi des prélèvements : les 8 prélèvements en même temps
    - Echantillons S1 : échantillon sanguin prélevé 2h après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillon U1 : échantillon urinaire prélevé 2h30 après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillons S2 : échantillon sanguin prélevé 3h après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillon U2 : échantillon urinaire prélevé 3h30 après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillons S3 : échantillon sanguin prélevé 4h après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillon U3 : échantillon urinaire prélevé 4h30 après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillons S4 : échantillon sanguin prélevé 5h après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Echantillon U4 : échantillon urinaire prélevé 5h30 après l'injection de l'OMNIPAQUE
    - Documents d'accompagnement : Feuille de paillasse (Référence FT-02663) dûment complétée.

## 7.9. Délai de rendu des résultats et du compte-rendu

Délai maximal : 1 mois

	Procédure		Référence	PROC-00979		
	<b>BIOC-MET-CLEARANCE DE L'IOHEXOL (OMNIPAQUE® 300 mg d'l/mL)</b>		Version	01	Page 6 sur 6	
			Applicable le	24/05/2019		
Rédaction		Vérification		Approbation		
Zakia AIT DJAFER, Abderrahim OUSSALAH		Rosa-Maria GUEANT RODRIGUEZ		Zakia AIT DJAFER		

Seule la version électronique du document est valide

## 8. Annexe

CHRU
Adulte
  
Hors-CHRU
Pédiatrique

### Proposition pour l'organisation du parcours de soins dans le cadre des explorations fonctionnelles rénales

